

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **TOUDON RESEAU GANDALET**  
 Gestionnaire du réseau : REAAM  
 Exploitation du réseau : REAAM

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SOURCE GANDALET Procédure de protection en révision  
 Station de production : STATION CHLORE GANDALET



### Qualité de l'eau distribuée en 2019

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.  Eau peu calcaire.
Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformité : 1 Pourcentage de conformité : 80 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,4 mg/L Valeur moyenne : 2,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 15,4 °F Valeur minimale atteinte : 15,4 °F Valeur maximale atteinte : 15,4 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
N.M.

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
N.M.

### Conclusion sanitaire :

**80 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Une restriction de consommation a été prise du 12/11/2018 au 28/05/2019.**

Edité le 14/04/2020

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

	Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.	
	Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.	

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

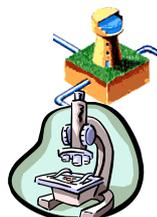


Nom du réseau de distribution : **TOUDON RESEAU SAMBUC**  
 Gestionnaire du réseau : REAAM  
 Exploitation du réseau : REAAM

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SOURCE SAMBUC Procédure de protection terminée  
 Station de production : STATION CHLORATION SAMBUC

### Qualité de l'eau distribuée en 2019



BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.  Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 9 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 9 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,9 mg/L Valeur moyenne : 0,7 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 22,7 °F Valeur minimale atteinte : 20,9 °F Valeur maximale atteinte : 23,8 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
N.M.

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
N.M.

### Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés. La restriction de consommation qui a débuté le 12/11/2018 a été levée le 18/01/2019.**

Edité le 14/04/2020

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

	Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.	
	Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.	

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

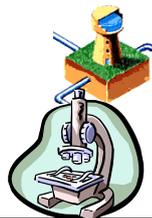
## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **TOUDON VESCOUS**  
 Gestionnaire du réseau : REAAM  
 Exploitation du réseau : REAAM

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SOURCE VESCOUS Procédure de protection non engagée  
 Station de production : STATION CHLORE DU VESCOUS



### Qualité de l'eau distribuée en 2019

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.  Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,6 mg/L Valeur moyenne : 0,4 mg/L	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 30,4 °F Valeur minimale atteinte : 30,4 °F Valeur maximale atteinte : 30,4 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
N.M.

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
N.M.

### Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 14/04/2020

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

 Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.	 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.	 Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
--	--	--

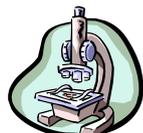
## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **TOUDON VILLAGE**  
 Gestionnaire du réseau : REAAM  
 Exploitation du réseau : REAAM

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : FORAGE DE LA FONDUE	Procédure de protection terminée
Captage : SOURCE CHANTEMILAN	Procédure de protection non poursuivie
Captage : SOURCE DE LA FONDUE	Procédure de protection non poursuivie
Captage : SOURCE DU RAYET	Procédure de protection non poursuivie
Captage : SOURCE PEIRAFOUQUIN	Procédure de protection non engagée
Mélange de captages : SOURCES PEIRAFOUQU, RAYET, CHANTEMI, FONDUE	
Station de production : STATION CHLORE TOUDON VILLAGE	



## Qualité de l'eau distribuée en 2019

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.  Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 4,3 mg/L Valeur moyenne : 3,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 41,5 °F Valeur minimale atteinte : 41 °F Valeur maximale atteinte : 41,9 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
N.M.

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
N.M.

## Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 14/04/2020

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

 <b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.	 <b>PLOMB</b>	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
 <b>TEMPERATURE</b>	Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.		

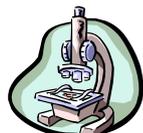
## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **TOUDON CHANTEMILAN**  
 Gestionnaire du réseau : REAAM  
 Exploitation du réseau : REAAM

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : FORAGE DE LA FONDUE	Procédure de protection terminée
Captage : SOURCE CHANTEMILAN	Procédure de protection non poursuivie
Captage : SOURCE DE LA FONDUE	Procédure de protection non poursuivie
Captage : SOURCE DU RAYET	Procédure de protection non poursuivie
Captage : SOURCE PEIRAFOUQUIN	Procédure de protection non engagée
Mélange de captages : SOURCES PEIRAFOUQU, RAYET, CHANTEMI, FONDUE	
Station de production : STATION CHLORE TOUDON VILLAGE	



## Qualité de l'eau distribuée en 2019

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.  <b>Eau très calcaire.</b>
Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 4,3 mg/L Valeur moyenne : 3,6 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 41,5 °F Valeur minimale atteinte : 41 °F Valeur maximale atteinte : 41,9 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
N.M.

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
N.M.

## Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 14/04/2020

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

 <b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.	 <b>PLOMB</b>
 <b>TEMPERATURE</b>	Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.	Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.